Date: 04/01/2022

N° de rapport : KS2109S2883B04R1

* La fiche de données de sécurité est préparée sur la base des informations fournies par le client. Le contenu et les formats de cette fiche de données de sécurité sont révisés à la demande du client.

1. IDENTIFICATION

<u>ldentifiant du</u>

produit

Nom du produit ADVANCE 500 Station Energie Portable

Autres moyens

d'i d e n t i f i c a t i o n

Description du produitPuissance : 22,2 V c.c., 18 Ah, 400 Wh

Poids: Environ 4300,0 g

Dimensions: Max. 178,0*168,0*230,0 (mm)

Marque déposée N/A

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée N/A

Restrictions d'utilisation Aucune information disponible

Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identifiant initial du fournisseur Skytimes Green Energy CO, LTD.

Adresse No.71 Yangqi Road, Gaishan Town, Cangshan District, Fuzhou, Fujian, RPC

Téléphone +86-591-38111725

Site web www.togopower.com

linkl@skytimesenergy.com

Courrier électronique

Numéro de téléphone d'urgence

+86-591-38111725

Numéro de téléphone d'urgence de l'entreprise

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

Classification

PILES AU LITHIUM-ION

Tovicité ciava outonée	Catégorie
Toxicité aiguë - cutanée	4
Corrosion/irritation de la peau	Catégorie 1 Sous-catégorie B
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 1B
Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 1

SGH

Éléments de l'étiquette SGH, y compris les conseils de prudence

Mot signal: Danger

Étiquette de danger







Mentions de danger

Il s'agit d'une batterie. En cas de rupture :

Nocif par contact avec la peau

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

Peut provoquer une réaction allergique cutanée

Peut provoquer le cancer

Provoque des lésions aux organes à la suite d'une exposition prolongée ou répétée

Page 2 de 15

CAS#7429-90-5

Classification selon le SGH

Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables (2, 3)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition répétée (1) (système respiratoire)

H261 au contact de l'eau libère un gaz inflammable

H372 provoque des lésions aux organes par exposition prolongée ou répétée (système respiratoire)

CAS# 7440-50-8

Classification selon le SGH

Sensibilisation, peau (1, 1A, 1B)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition unique (1) (système digestif)

Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique ; irritation des voies respiratoires(3)

H317 Peut provoquer une réaction allergique cutanée

H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence - Prévention

CAS#7429-90-5

P223 Éviter tout contact avec l'eau.

P231+ P232 Manipuler et stocker le contenu sous gaz inerte, Protéger de l'humidité.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols..

P264 laver soigneusement la peau et les vêtements après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

CAS# 7440-50-8

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols..

Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas être autorisés à sortir du lieu de travail.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P264 laver soigneusement la peau et les vêtements après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Conseils de prudence - Réponse

CAS#7429-90-5

P302+ P335+ P334 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : brosser les particules détachées de la peau et immerger dans de l'eau fraîche.

P370+ P378 en cas d'incendie : utiliser les moyens appropriés pour éteindre le feu.

P314 Consultez un médecin en cas de malaise

CAS# 7440-50-8

P302+ P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau.

P333 +P313 en cas d'irritation de la peau ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin.

P321 traitement spécifique (voir les instructions d'urgence supplémentaires).

P362+ P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

P308+ P311 EN CAS d'exposition ou d'inquiétude : appeler un CENTRE ANTIPOISON.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'air frais et la mettre à l'aise pour qu'elle puisse respirer.

P312 appeler un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise.

Yeux

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes.

Retirer les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à enlever.

Poursuivre le rincage

Peau

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou prendre une douche].

En cas d'irritation de la peau ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin.

Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Inhalation

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'air frais et la maintenir dans un état confortable pour qu'elle puisse respirer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Ingestion

EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

Conseils de prudence - Stockage

Magasin fermé à clé.

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans un centre d'élimination des déchets agréé.

Autres informations

Peut être nocif en cas d'ingestion Très toxique pour la vie aquatique Très toxique pour la vie aquatique avec des effets durables.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES

Substance

Sans objet.

<u>Mélange</u>

Nom chimique	No CAS	Poids-%	Numéro d'enregistrement de la loi sur le contrôle des informations relatives aux matières dangereuses (numéro de registre HMIRA)	Date de dépôt de la demande de remboursement et date d'octroi de l'exemption (le cas échéant)
Oxyde de lithium et de cobalt	12190-79-3	15 - 40	-	-
Graphite	7782-42-5	10 - 30	-	-
Noir de carbone	1333-86-4	5 - 10	-	-
Phosphate(1-), hexafluoro-, lithium	21324-40-3	10 - 30	-	-
Cuivre	7440-50-8	7 - 13	-	-
Feuille d'aluminium	7429-90-5	5 - 10	-	-
Nickel	7440-02-0	1 - 5	-	-

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Description des mesures de premiers secours

Conseils généraux

Les premiers soins sont prodigués en cas de rupture d'une batterie scellée. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin présent. Des soins médicaux immédiats sont nécessaires. EN CAS d'exposition ou d'inquiétude : Consulter un médecin.

Consulter an medecii

Inhalation Transporter la personne à l'air frais. Si la respiration s'est arrêtée, pratiquer la respiration

artificielle. Obtenir

Page 6 de 15

immédiatement des soins médicaux. Ne pas utiliser la méthode du bouche-àbouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance ; pratiquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche équipé d'une valve unidirectionnelle ou d'un autre dispositif médical respiratoire approprié. Si la respiration est difficile, (le personnel qualifié doit) administrer de l'oxygène. Un œdème pulmonaire retardé peut se produire.

Contact visuel

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Garder l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter la zone affectée. Retirer les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec la peau

Se laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau tout en enlevant tous les vêtements et chaussures contaminés. Consulter immédiatement un médecin. Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Ingestion

Ne pas faire vomir. Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.

Autoprotection du secouriste

Veiller à ce que le personnel médical soit informé des matières impliquées, prenne des précautions pour se protéger et empêcher la propagation de la contamination. Porter des vêtements de protection individuelle (voir section 8). Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter le contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour pratiquer le bouche-à-bouche.

Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Symptômes

Sensation de brûlure. Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire.

Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire

Note aux médecins

Le produit est une matière corrosive. Le lavage gastrique ou les vomissements sont contre-indiqués. Une éventuelle perforation de l'estomac ou de l'œsophage doit être examinée. Ne pas administrer d'antidotes chimiques. Une asphyxie due à un œdème de la glotte peut se produire. Une baisse marquée de la tension artérielle peut se produire avec des râles humides, des expectorations mousseuses et une tension artérielle élevée. Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter les symptômes.

5.
MESURES DE LUTTE CONTRE

Moyens d'extinction

appropriés

Utiliser des mesures d'extinction adaptées aux circonstances locales et au milieu

environnant.

Grand incendie

ATTENTION : L'utilisation d'eau pulvérisée pour lutter contre un incendie peut s'avérer

inefficace.

Moyens d'extinction

inappropriés

Ne pas disperser le produit répandu avec des jets d'eau à haute pression.

Risques spécifiques liés à la

chimique

Le produit provoque des brûlures des yeux, de la peau et des muqueuses. La décomposition thermique peut entraîner la libération de gaz et de vapeurs irritants. Le produit est ou contient un sensibilisant. Peut provoquer une sensibilisation par

contact avec la peau.

Produits de

combustion dangereux

Oxydes de carbone.

Données sur

l'explosion

Aucu

n.

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucune.

Sensibilité à la décharge

statique Aucun.

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. pompiers des vêtements de protection. Utiliser des équipements de protection individuelle.

6. MESURES EN CAS DE REJET

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles

Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser les équipements de protection individuelle nécessaires. Attention

! Matière corrosive. Evacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les

personnes à l'écart et au vent du déversement/de la fuite.

Autres

informations

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les sections 7 et 8.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Page 8 de 15

Méthodes de confinement Empêcher toute fuite ou déversement ultérieur si cela ne présente aucun danger.

Méthodes de nettoyage Ramasser et transférer dans des conteneurs correctement étiquetés.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sûre

sûre

Conseils pour une manipulation En cas de rupture : Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. En cas de ventilation insuffisante, porter un équipement respiratoire approprié. Manipuler le produit uniquement dans un système fermé ou fournir une ventilation d'échappement appropriée. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Conditions d'un stockage sûr, y compris les incompatibilités éventuelles

Conditions de stockage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver sous clé. Protéger de l'humidité. Tenir hors de portée des enfants. Conserver à l'écart d'autres matériaux.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Utiliser une ventilation locale par aspiration ou d'autres mesures d'ingénierie pour contrôler les sources de poussière, de brouillard, de fumées et de vapeurs.

Tenir à l'écart de la chaleur et des flammes nues. Conserver dans un endroit frais et

sec.

Contrôles techniques

Protection respiratoire : Non nécessaire dans des conditions normales.

Protection de la peau et du corps : Non nécessaire dans des conditions normales. Porter des vêtements et des gants de protection appropriés en cas de manipulation

d'une batterie ouverte ou qui fuit.

Équipements de protection individuelle

Protection des mains : Porter des gants appropriés pour manipuler une batterie ouverte ou qui fuit.

Protection des yeux : Non nécessaire dans des conditions normales. Porter des lunettes de sécurité si l'on manipule une batterie ouverte ou qui fuit.

Disposer d'une douche de sécurité et d'une fontaine oculaire à proximité

immédiate de la zone de travail.

Autres équipements de protection

protection

Mesures d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer dans la zone de travail. Maintenir un bon niveau de propreté.

Aucune connue

Aucune connue

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique Solide

Couleur -Noir

Odeur Aucune information

disponible

Seuil d'odeur Aucune information

disponible

Propriété Valeurs Remarques Méthode

pH Pas de données disponibles Aucune connue

Point de fusion / congélation Pas de données disponibles Aucune connue

Point d'ébullition / intervalle

d'ébullition

Point d'éclair Pas de données disponibles Aucune connue

Pas de données disponibles Aucune connue

Pas de données disponibles

Taux d'évaporation

Inflammabilité (solide, gaz) Pas de données disponibles Aucune connue

Limite d'inflammabilité dans

l'air

Limite supérieure Pas de données disponibles --

d'inflammabilité

Limite inférieure Pas de données disponibles --

d'inflammabilité

Pression de vapeur Pas de données disponibles Aucune connue

Densité de vapeur Pas de données disponibles Aucune connue

Densité relative

Solubilité dans l'eau Insoluble dans l'eau

Solubilité(s) Aucune connue

Pas de données disponibles

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

Température d'auto-

inflammation Température de

décomposition Viscosité cinématique

Viscosité dynamique

Autres informations

Propriétés explosives

Propriétés oxydantes

Point d'adoucissement

Poids moléculaire

Teneur en COV (%)

Densité du liquide

Densité en vrac

Taille des particules

Distribution de la taille des

Pas de données disponibles

Aucune connue

Aucune connue

Aucune connue

Aucune connue

Aucune information disponible.

Aucune information disponible

Aucune information disponible.

particules

Aucune information disponible.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Aucune information disponible.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions

normales.

Possibilité de réactions

dangereuses

Aucune dans le cadre d'un

traitement normal.

Polymérisation dangereuse Il n'y a pas de polymérisation dangereuse.

Conditions à éviter Exposition prolongée à l'air ou à l'humidité.

Matières incompatibles Acides. Bases. Agent oxydant.

Produits de

Irritation

décomposition dangereux

Oxydes de carbone.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Le risque d'irritation ne se produit que si la cellule est soumise à des abus

mécaniques, thermiques ou électriques au point de compromettre l'enceinte. Dans

ce cas, une irritation de la peau, des yeux et des voies respiratoires peut se

produire.

Sensibilisation Aucune information disponible.

Effets neurologiques Aucune information disponible.

Tératogénicité Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

Mutagénicité (effets

génétiques)

Synergie toxicologique

Matériaux

Aucune information disponible.

Aucune information disponible.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité Très toxique pour la vie aquatique avec des effets à long terme.

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

Autres effets indésirables Aucune information disponible.

Page 12 de 15

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À

Méthodes de traitement des déchets

Déchets provenant de résidus/produits non utilisés

Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets

conformément à la législation environnementale.

Emballages contaminés

Ne pas réutiliser les récipients vides.

14. INFORMATIONS SUR LES

ONU

Numéro ONU -DOT. IMDG. IATA UN 3480

Informations sur les transports

La centrale électrique portable (modèle ADVANCE 500) a été testée et a réussi conformément au Manuel d'épreuves et de critères de l'ONU, partie III, soussection 38.3.

Les marchandises doivent être conformes aux exigences de la section IA de l'instruction d'emballage 965 du ^{63e} manuel DGR de l'IATA ou du CODE IMDG (amendement 40-20).

Séparez les batteries au lithium-ion lors de l'expédition pour éviter les courtscircuits. Elles doivent être emballées dans un emballage solide pour les soutenir pendant le transport, afin d'éviter qu'elles ne tombent ou ne se cassent, qu'elles ne s'effondrent et qu'elles ne soient mouillées par la pluie.

Les piles au lithium expédiées en tant que "piles au lithium", "piles au lithium emballées avec un équipement" ou "piles au lithium contenues dans un équipement" peuvent ne pas être classées comme "marchandises dangereuses" lorsqu'elles sont expédiées conformément à la "disposition spéciale A45 de l'IATA-DGR" ou à la "disposition spéciale 188 du code IMO-IMDG".

Nom d'expédition approprié

Piles au lithium-ion (y compris les piles au lithium-ion polymère)

TMD Non réglementé

Page 13 de 15

DOT

Classe de danger 9

Numéro du guide des mesures d'urgence

147

OACI

Non réglementé

<u>IATA</u>

Classe de danger 9

IMDG/IMO

Classe de danger 9

EmS-No. F-A, S-I

RID

Non réglementé

A D R

Non réglementé

ADN

Non réglementé

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Informations juridiques

《Règlement sur les marchandises dangereuses》 (en anglais)

《Recommandation sur le règlement type pour le transport des marchandises dangereuses》 《International Maritime Dangerous Goods》 (en anglais)

《Instructions techniques pour la sécurité du transport des marchandises dangereuses》

 $\langle\!\langle Classification\ et\ codification\ des\ marchandises\ {\tt dangereuses}\rangle\!\rangle$

《Occupational Safety and Health Act》 (OSHA) (loi sur la sécurité et la santé au travail)

⟨Toxic Substance Control Act⟩ (TSCA)

《Consumer Product Safety Act》 (CPSA) (loi sur la sécurité des produits de consommation) 《La loi fédérale sur la lutte contre la pollution de l'environnement》 (FEPCA)

《L'Oil Pollution Act》 (OPA)

《Superfund Amendments and Reauthorization Act Title III (302/311/312/313)》 (SARA)

《Resource Conservation and Recovery Act》 (RCRA)

《Sécurité de l'eau potable》 (CWA)

《California Proposition 65》 (en anglais)

《Code of Federal Regulations》 (CFR)

Conformément à toutes les lois fédérales, nationales et locales.

16. AUTRES INFORMATIONS							
<u>NFPA</u>	Risques pour la santé 1	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques			
<u>H M I S</u>	Risques pour la santé 0	Inflammabilité 0	Dangers physiques 0	Protection des personnes			

Clause de non-responsabilité

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont correctes au mieux de nos connaissances, de nos informations et de nos convictions à la date de sa publication. Les informations fournies sont uniquement destinées à guider la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet en toute sécurité et ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Les informations ne concernent que le matériau spécifique désigné et peuvent ne pas être valables pour ce matériau utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans n'importe quel processus, sauf indication contraire dans le texte.

Fin de la fiche de données de sécurité